

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE SEINE-ET-MARNE

-0-0-

**EXAMENS PROFESSIONNELS  
D'ACCÈS PAR VOIE DE  
PROMOTION INTERNE  
D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2022**

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY**

## **I - LA PRESENTATION**

### **1.1 Le conventionnement**

Cet examen est conventionné avec les Centres interdépartementaux de gestion de la Grande Couronne et de la Petite Couronne de la région Ile-de-France et les Centres départementaux de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

### **1.2 Les conditions d'accès**

Les conditions d'accès au grade d'Ingénieur Territorial ainsi que les conditions d'organisation des épreuves sont régies par les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié - statut particulier,
- Décret n° 2016-207 du 26 février 2016 - examen promotion interne.

### **L'examen professionnel pour le 1<sup>er</sup> alinéa est ouvert dans les spécialités suivantes :**

- 1° Ingénierie, gestion technique et architecture ;
- 2° Infrastructures et réseaux ;
- 3° Urbanisme, aménagement et paysages
- 4° Prévention et gestion des risques
- 5° Informatique et systèmes d'information

Le candidat choisit, au moment de son inscription, la spécialité dans laquelle il souhaite présenter les épreuves.

### **1.3 Les dates**

<b>Opérations</b>	<b>Dates</b>
Inscriptions	11 janvier au 16 février 2022
Dépôt des dossiers	24 février 2022
Conférence des jurys sujets nationaux	5 avril 2022
Épreuve écrite	16 juin 2022
Jury d'admissibilité	9 septembre 2022
Épreuves orales d'entretien	14 et 15 novembre 2022
Jury d'admission	12 janvier 2023

### **1.3 L'élaboration des sujets nationaux**

Les sujets ont été conçus au sein de la Cellule pédagogique nationale. Le Centre départemental de gestion de Meurthe et Moselle (CDG 54) et le Centre Interdépartemental de la Petite Couronne ont conduit les travaux de cadrage puis d'élaboration des sujets nationaux des épreuves écrites, utilisés à la même date, le jeudi 16 juin 2022 aux mêmes heures par tous les Centres de gestion organisateurs.

## II LES PRINCIPALES DONNÉES DE LA SESSION

### Les inscrits, présents, admissibles et admis

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents aux écrits	% d'absentéisme	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
<b>2020</b>						
1° alinéa	468	290	38,04	10	118	78
2° alinéa	28	/	/	/	/	10
<b>2022</b>						
1° alinéa	306	232	24,2	10	101	66
2° alinéa	14	/	/	/	/	5

Pour la session 2022, le nombre d'inscrits est en légère baisse (- 34,62 %) par rapport à 2020. Le nombre d'admissibles est en légère baisse également (-4,41 %) ainsi que le nombre d'admis ( -15,38 % pour le 1<sup>er</sup> alinéa et – 50% pour le 2<sup>e</sup> alinéa).

Pour le 1<sup>er</sup> alinéa, les candidats admis à concourir sont issus du secteur de conventionnement à 81 %, de sexe masculin à 71 %, possèdent un diplôme de niveau 5 (Bac +2) à 45 % et se situent dans la tranche d'âge des 40-49 ans à 52 %.

Pour le 2<sup>e</sup> alinéa, les candidats admis à concourir sont issus du secteur de conventionnement à 86 %, de sexe masculin à 93 %, possèdent un diplôme de niveau 5 (Bac +2) à 36 % et se situent dans la tranche d'âge des 50 et plus à 43 %.

## III L'ADMISSIBILITÉ

### 3.1 Les épreuves écrites

- 1) La rédaction, à partir des éléments d'un dossier remis au candidat, d'une **note** faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse de l'intéressé (durée : quatre heures ; coefficient 3) ;
- 2) L'établissement d'un **projet ou étude** portant sur l'une des options choisies par le candidat, au moment de son inscription, parmi celles prévues à l'annexe du décret n° 2016-206 du 26 février 2016 (durée : quatre heures ; coefficient 5).

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Les épreuves se sont déroulées le jeudi 16 juin 2022 au Centrex à Noisy le Grand et dans les locaux du Centre de Gestion à Lieusaint.

### 3.2 Les moyennes

		Ingénierie, gestion technique et architecture	Infrastructures et réseaux	Urbanisme, aménagement et paysages	Prévention et gestion des risques	Informatique et systèmes d'information	Générales
Note sur dossier		8,21	8,62	10,15	9,66	7,48	8,82
Projet ou étude		9,66	10,72	10,29	9,07	7,48	9,89
Moyenne la + élevée		15,97	14,50	14,69	15,28	12,44	
Moyenne la + faible		0	4,59	1,13	3,81	0	
							TOTAL
Nbre de notes éliminatoires	Note sur dossier	14	5	1	3	13	36
	Projet ou étude	6	1	1	5	3	16

La moyenne générale pour l'épreuve de « note sur dossier » est faible pour cette session (8,82) et celle de l'épreuve de « projet ou étude » est de 9,89.

On relève sur l'ensemble des deux épreuves 52 notes éliminatoires, ce chiffre est en hausse par rapport à 2020 (39 notes éliminatoires).

### 3.3 L'évaluation des épreuves écrites

#### 1<sup>er</sup> Alinéa pour l'épreuve de Rédaction d'une note :

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est adapté au niveau attendu des ingénieurs. Il concernait la thématique de la transition énergétique et notamment le rôle des collectivités territoriales dans le plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Le sujet est donc d'actualité, pertinent et permet à chaque candidat d'avoir des connaissances sur le thème abordé. D'une manière générale, le dossier était accessible et les documents facilement exploitables.

Les correcteurs soulignent une bonne maîtrise de la 1<sup>re</sup> partie de la note (synthèse des documents) en revanche des lacunes sur la partie propositions. En effet, beaucoup de candidats ne maîtrisent pas la méthodologie de projet, d'autres n'apportent aucune solution technique, enfin certains ne mentionnent aucune connaissance issue de leurs pratiques professionnelles.

Ils remarquent également que les candidats ont du mal à établir un plan clair et structuré. D'autres candidats ont des réelles difficultés rédactionnelles ainsi que des lacunes avérées en orthographe et en syntaxe.

Les correcteurs conseillent aux candidats de faire une préparation concernant la méthodologie de la note et de bien lire la note de cadrage de l'épreuve qui apporte les éléments essentiels attendus pour ce type d'épreuve.

#### Pour l'épreuve de Projet ou étude

##### Construction et bâtiment

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est intéressant, d'actualité et adapté au niveau que l'on attend des ingénieurs. Les documents fournis sont pertinents.

Les correcteurs soulignent un niveau relativement satisfaisant et des connaissances techniques avérées pour les bons candidats (certains ont déjà travaillé sur un programme fonctionnel par exemple).

En revanche, ils relèvent que certains candidats ont un manque d'attention et exploitent mal les documents ce qui les empêche d'en extraire les axes principaux.

Les correcteurs conseillent ainsi aux candidats de se former dans le domaine de la construction et d'éveiller leur curiosité en lisant la revue de presse « le Moniteur ».

#### Centre technique

Pour les correcteurs, le sujet est plutôt adapté au niveau que l'on attend des ingénieurs. Cependant, ils relèvent un manque de cohérence et de lien entre les questions 3 et 4.

Les correcteurs ont des difficultés à se prononcer étant donné la faible proportion de candidats (4). Ils relèvent que les aspects techniques du sujet sont plutôt bien maîtrisés. Cependant, les candidats ne maîtrisent pas les aspects « environnants » de leur métier et ne prennent pas assez de recul pour proposer des réponses autres que purement techniques.

#### Logistique et maintenance

L'ensemble des correcteurs trouvent le sujet très adapté et conçu de manière très pertinente puisque les premières questions traitent de la méthodologie de projet puis les questions suivantes amènent à des notions plus spécifiques et techniques.

Les correcteurs soulignent de bonnes connaissances techniques de leur métier pour la majorité des candidats. Cependant, ils soulignent un manque de connaissances transversales (ressources humaines, administratif, commande publique) qui amène les candidats à rester dans leur champ d'action sans donner une vision globale pour la mise en œuvre du projet.

#### Voirie, réseaux divers

Les correcteurs trouvent le sujet en adéquation avec le niveau requis pour un ingénieur territorial. Cependant ils déplorent la qualité d'impression de la taille du plan donné aux candidats générateur de potentielles difficultés.

Les correcteurs indiquent une assez bonne maîtrise technique des candidats.

#### Déplacements et transports

L'ensemble des correcteurs trouvent le sujet adapté.

Les correcteurs soulignent que les candidats ont une approche trop souvent généraliste et déplorent un manque de maîtrise de la méthodologie de projet.

#### Hygiène, laboratoire, qualité de l'eau

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est adapté au niveau attendu des ingénieurs. Toutefois, les correcteurs soulignent le manque de pertinence de certaines questions notamment la question 1. En effet, les correcteurs ont remarqué que le périmètre et les missions de la régie n'ont pas bien été compris par les candidats et suggèrent qu'il aurait fallu préciser aux candidats de répondre méthodologiquement à la question. De même, les repères organisationnels et opérationnels sur la question 1.c. n'ont pas été traités par les candidats en mode projet.

Les correcteurs soulignent une bonne restitution du projet même s'il est difficile d'évaluer le niveau général des candidats du fait du peu d'inscrits (2 candidats). Cependant ils font remarquer l'absence de détails et de précisions dans les réponses ainsi que le manque d'esprit de synthèse des candidats. Ils conseillent aux candidats de bien lire le sujet.

## Déchets, assainissement

Les correcteurs soulignent que le sujet est très intéressant, adapté et d'actualité.

Néanmoins, à la question 1.a, les correcteurs relèvent un manque de clarté et de précision car la question est ambiguë et on ne distingue pas si le candidat doit présenter la méthanisation ou la cométhanisation. Les candidats ont d'ailleurs été partagés sur cette question.

Les correcteurs indiquent une bonne compréhension et de bonnes connaissances de la méthanisation de la part des candidats. Cependant, ils remarquent une absence de maîtrise de la démarche de projet pour certains candidats. La plupart des candidats oublie l'aspect de communication dans la démarche de projet.

Les correcteurs conseillent aux candidats de travailler leur capacité de synthèse, d'être précis dans les réponses et de bien les détailler. Enfin, un travail de lecture du dossier s'avère également très pertinent dans la mesure où les documents contiennent la majeure partie des réponses.

## Sécurité du travail

Pour la majorité des correcteurs, le sujet, dans son ensemble, est assez simple bien qu'ils soulignent que le dossier est un peu lourd.

Les correcteurs remarquent que les candidats apportent des réponses techniques affirmées. Cependant, ils conseillent aux candidats de développer l'esprit de synthèse, de soigner la présentation et de veiller à l'orthographe.

## Sécurité et prévention des risques

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est adapté au niveau attendu des ingénieurs.

Très faible niveau des candidats malgré la qualité du sujet. Les correcteurs relèvent une méconnaissance très importante des candidats sur la législation relative aux installations classées pour l'environnement.

## Urbanisme

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est adapté au niveau attendu des ingénieurs. Ils remarquent que les documents du sujet proposent des éléments de réponses aux questions.

Les correcteurs indiquent que, dans l'ensemble, le niveau de rédaction des candidats est relativement bon. Cependant, ils soulignent que les candidats ne structurent pas assez les réponses et ne donnent aucune analyse pertinente.

Les correcteurs conseillent aux candidats de mieux lire les questions et de bien exploiter le dossier.

## Paysage, espaces verts

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est plutôt adapté au niveau que l'on attend des ingénieurs. Le sujet répond aux questions d'actualité et fait appel à des compétences techniques transversales.

Les correcteurs indiquent que les candidats ont la capacité de s'appuyer sur les éléments du dossier et se sont appropriés les enjeux et les attentes. Ils notent également une bonne maîtrise des nouvelles techniques d'entretien des espaces verts. Cependant la rédaction est parfois confuse et peu maîtrisée (erreur de syntaxe, fautes d'orthographe).

## Systèmes d'information et de communication

L'ensemble des correcteurs trouvent le sujet plutôt adapté.

Les correcteurs remarquent la bonne connaissance technique des candidats. Cependant les correcteurs indiquent que les candidats ont eu des difficultés à trouver les éléments clés dans la rédaction de leurs réponses malgré des documents mis à disposition où toutes les réponses y figuraient.

Ils conseillent aux candidats d'assurer une veille de leurs connaissances en lisant des revues de presse.

### Réseaux et télécommunications

Le sujet est, dans son ensemble, assez simple.

Les candidats ont d'assez bonnes connaissances techniques, cependant le niveau d'orthographe et de syntaxe est faible.

### Systèmes d'information géographique, topographie

Pour la majorité des correcteurs, le sujet est adapté au niveau attendu des ingénieurs. Le sujet est accessible et en adéquation avec l'actualité. Le contenu des documents est très complet.

Les correcteurs relèvent une bonne maîtrise de l'aspect technique du sujet. Cependant, ils soulignent que les candidats manquent de prise de hauteur dans les réponses, prérequis nécessaire pour un futur ingénieur.

### **3.4 Le seuil d'admissibilité**

**Après délibération, le jury arrête la liste des candidats admissibles du 1<sup>er</sup> alinéa, toutes spécialités confondues à :**

**101 candidats avec un seuil d'admissibilité fixé à 10/20 et une moyenne des admissibles arrêtée à 11,97.**

**Le profil des candidats admissibles de l'examen professionnel d'ingénieur territorial 2022, 1<sup>er</sup> alinéa, rejoint celui des présents : 80 % se situent dans le secteur de conventionnement, un public masculin à 67 %, possédant à 51 % un diplôme de niveau 5. 39,60 % de ces candidats ont déclaré avoir suivi une formation CNFPT et sont âgés entre 40 et 49 ans à hauteur de 53 %.**

## **IV L'ADMISSION**

### **4.1 L'épreuve orale**

#### **1<sup>er</sup> alinéa :**

**L'épreuve d'admission** se compose d'un **entretien** portant sur l'expérience professionnelle, les connaissances et les aptitudes du candidat. Cet entretien consiste, en un premier temps, en un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. L'entretien vise ensuite à apprécier sa capacité à analyser son environnement professionnel ainsi que son aptitude à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel les plus fréquemment rencontrés par un ingénieur (durée totale de l'entretien : quarante minutes, dont dix minutes au plus d'exposé ; coefficient 5).

#### **2<sup>e</sup> alinéa :**

L'examen professionnel se compose d'un **entretien** portant sur l'expérience professionnelle, les connaissances et les aptitudes du candidat.

Cet entretien consiste, en un premier temps, en un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. L'entretien vise ensuite à apprécier sa capacité à analyser son environnement professionnel ainsi que son aptitude à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un ingénieur (durée totale de l'entretien : quarante minutes, dont dix minutes au plus d'exposé).

Le jury de cette session a adopté la grille d'évaluation suivante :

1. Exposé du candidat
2. Capacité à analyser l'environnement professionnel et aptitude à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement.
3. Motivation, posture professionnelle et potentiel

## 4.2 Les moyennes

### Alinéa 1

Examen 1° alinéa						
	Ingénierie, gestion technique et architecture	Infrastructures et réseaux	Urbanisme, aménagement et paysages	Prévention et gestion des risques	Informatique et systèmes d'information	Total
Nombre d'admissibles	23	21	15	25	17	101
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale	23	21	14	25	16	99
Nombre d'admis	14	15	11	16	10	66
Nombre de notes éliminatoires à l'entretien	1	0	1	1	1	4

	Ingénierie, gestion technique et architecture	Infrastructures et réseaux	Urbanisme, aménagement et paysages	Prévention et gestion des risques	Informatique et systèmes d'information
Entretien	11,26	11,02	12,61	11,29	11,19
Générale	11,80	11,81	12,26	11,70	11,24

Pour cette session, au 1<sup>er</sup> alinéa, 99 candidats sur les 101 admissibles se sont présentés à l'épreuve orale : soit 2 % d'absentéisme. Pour le 2<sup>e</sup> alinéa, 10 candidats sur 14 se sont présentés soit 29 % d'absentéisme.

Le taux de réussite est de 67,35 % avec 66 admis contre 68,42 % avec 78 admis en 2020.

Il est à noter que 4 candidats sur les 99 présents à l'épreuve d'entretien ont obtenu une note éliminatoire pour l'alinéa 1, soit 4 %.



## Alinéa 2

	2022	2020
Nombre d'admis à concourir	14	27
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale	10	19
Nombre d'admis	5	10
Nombre de notes éliminatoires à l'entretien	0	0

Le taux de réussite pour cet examen en 2022 est de 50 % contre 52,6 % en 2020.  
On relève une absence de note éliminatoire.

### 4.3 L'évaluation de l'épreuve orale

#### Alinéa 1

Le niveau des candidats est trop moyen voir très décevant pour ce type de catégorie.

#### **Points forts :**

Les candidats pour leur majorité ont su mettre en valeur leur parcours et leurs compétences dans le temps imparti à l'exposé. Ils ont su démontrer leur expertise métier.

#### **Points faibles :**

À l'inverse, ils n'ont pas su faire la preuve de leur ouverture à d'autres domaines que le leur. Les examinateurs relèvent que les candidats ont des lacunes sur les notions de management et manquent de réflexion sur la fonction d'Ingénieur territorial dans sa globalité.

La majorité des candidats ont par ailleurs des grosses lacunes concernant l'environnement territorial et n'arrivent pas à se projeter ou se positionner en dehors de leur champ d'actions.

Les supports pédagogiques ont été fortement appréciés et restent une aide utile aux examinateurs.

Les critères et la répartition des points sur la grille sont bien équilibrés et permettent une évaluation juste du candidat.

#### Alinéa 2

Le niveau est relativement moyen. Certains candidats n'ont pas préparé l'épreuve ce qui est fortement décevant quand on sait que c'est l'unique épreuve de cet examen.

#### **Points forts :**

Les candidats ont su démontrer leur attachement au sens du service public. Ils possèdent de bonnes connaissances techniques et professionnelles.

#### **Points faibles :**

Les examinateurs regrettent un manque de connaissances institutionnelles et réglementaires de leur collectivité et plus largement de l'environnement territorial.

#### 4.4 Les candidats ayant suivi la formation CNFPT

Candidats ayant déclarés avoir suivi la formation (1° alinéa)							
Admis à concourir (306)		Présents (232)		Admissibles (101)		Admis	
109	35,62 %	88	37,93 %	40	39,60 %	30	45,45 %

Pour la session 2022, 109 candidats ont déclaré avoir suivi la formation CNFPT.

Sur ces 109 candidats, 88 se sont présentés aux épreuves écrites et 40 ont été déclarés admissibles par le jury.

Au jury final d'admission, on relève que 30 candidats sur les 109 sont admis, soit un taux de réussite de 27,5 %.

#### 4.5 Le seuil d'admission et délibération

Après examen des moyennes des notes attribuées par chaque équipe d'examineurs, et considérant que les écarts constatés ne sont pas significatifs, le jury décide de ne pas procéder à une péréquation des notes.

**Après délibération et vote, le jury arrête la liste des candidats admis aux examens professionnels à 66 candidats au 1° alinéa, le seuil d'admission est de 11/20 et 5 candidats au 2° alinéa, le seuil d'admission est de 10/20.**

La moyenne générale des examens professionnels est de :

- 11,03 / 20 pour le 1° alinéa
- 10,47 / 20 pour le 2° alinéa

La moyenne des admis est de :

- 12,78 / 20 pour le 1° alinéa
- 12,75 / 20 pour le 2° alinéa

**La liste d'admission prendra effet le 16 janvier 2023.**

Le jury conclut ses travaux en soulignant la qualité de l'organisation du concours. Il a tout au long de cette session eu pour objectif principal de sélectionner des lauréats de qualité qui sont ou seront les futurs cadres de nos collectivités territoriales.

**Fait à Lieusaint, le 16 janvier 2023**

**La Présidente du jury**



**Mme BELMIN Sandrine-Magali**